



**AVIS PUBLIC
RÈGLEMENT 2780-2020
ENTRÉE EN VIGUEUR**

PRENEZ AVIS que lors d'une séance tenue le 2 novembre 2020, le conseil municipal de la Ville de Magog a adopté le 2780-2020 modifiant le Règlement de zonage 2368-2010 concernant l'ajout d'usages industriels et commerciaux dans la zone industrielle Dk06I, située sur le boulevard Industriel, entre la rue du Centre et le boulevard Poirier.

Ce règlement n'a pas requis d'approbation des personnes habiles à voter.

Ce règlement est entré en vigueur le 5 novembre 2020, soit à la date de la délivrance d'un certificat de conformité par la MRC de Memphrémagog.

Ce règlement peut être consulté au Service du greffe situé au 7, rue Principale Est, à Magog, aux heures ordinaires de bureau et sur notre site internet au www.ville.magog.qc.ca/avispublics. Toutefois, pour plus d'informations concernant ce règlement, veuillez contacter la Division urbanisme au numéro 819 843-3333, poste 540.

Donné à Magog, le 17 novembre 2020.

M^e Marie-Pierre Gauthier,
Greffière adjointe